

FICHE n° 1

<p>GT FORMATION DU 23 MAI 2023 Point sur le Projet ARIANE Évolution numérique de la pédagogie en formation initiale</p>

Le Projet ARIANE vise à faire évoluer les modalités pédagogiques en vue d'un apprentissage plus actif, à offrir une autonomie renforcée des stagiaires dans leur cursus de formation, et à permettre à la DGFIP d'accueillir un volume croissant de stagiaires en formation initiale dans les établissements de l'ENFiP.

Ce projet centré sur la formation initiale a pour vocation de pouvoir également viser certaines offres de formation continue, en ajoutant de nouveaux formats à ceux déjà délivrés par l'ENFiP, par exemple en termes d'e-formation ou de formations distancielles.

1 – Scolarité des contrôleurs stagiaires 2022/2023 : rappel des étapes du 4+1 et des RETEX

Depuis la rentrée d'octobre 2022, marquée par l'accueil de 1 468 contrôleurs stagiaires dans les établissements de formation de l'ENFiP, l'organisation du cycle de formation a été modifiée pour adopter une formule hybride, selon un rythme hebdomadaire dit « 4+1 », à savoir 4 jours en formation présentielle dans les salles de cours et un jour en mode distanciel accompagné, hors établissement.

Cette journée est positionnée de manière mobile dans l'agencement des plannings gérés par chaque établissement et, comme attendu, permet aux stagiaires de travailler en totale autonomie sur les supports numériques pédagogiques et les quiz qui sont mis à sa disposition sur la plateforme LMS Moodle rénovée.

La construction du projet « 4+1 » pour les contrôleurs stagiaires a été réalisée en mode projet, avec une mobilisation très forte des équipes pédagogiques des établissements de Lyon, Noisy le Montaigne, Clermont-Ferrand, Noisiel et Toulouse, et l'appui constant d'une part de l'équipe en charge de la mise en œuvre et du déploiement de la plateforme Moodle sur laquelle sont déposés les produits digitaux et d'autre part des équipes dédiées à la réalisation des productions numériques, renforcées par une dizaine d'auxiliaires recrutés au fil de l'eau depuis septembre dernier sur des compétences techniques de haut niveau en motion design pour la réalisation des contenus numériques.

Par ailleurs, l'apport méthodologique de consultants externes sur l'hybridation de la formation et la scénarisation des contenus a été particulièrement précieux pour cette montée en charge des travaux.

Une comitologie spécifique a été établie, tandis que la conduite du chantier de digitalisation est organisée en trois phases successives :

- une identification des enseignements, matière par matière puis séance par séance se prêtant à un apprentissage à distance,
- une rédaction de scripts inscrite dans un calendrier projet, fournissant le contenu pédagogique,
- enfin, la réalisation technique des « capsules numériques » par les équipes de motion design et de vidéo puis le recettage des produits avant leur mise à disposition.

Ces travaux ont été conduits dans les délais pour la partie socle et blocs fonctionnels de la formation permettant une livraison nominale des produits numériques.

Au total, **sur la partie socle qui représente 183 heures d'enseignements** entre les mois d'octobre et décembre 2022, 37 heures ont été placées en autonomie, soit 20 % du temps, essentiellement sur les matières transverses (ressources humaines, recherche documentaire, rédaction administrative, bureautique) ou des notions générales (enseignements juridiques, recouvrement, gestion publique...).

Sur la base des règles initialement énoncées (3 heures de cours présentiel en salle = 1H30 en mode numérique, 1 minute de développement numérique = 1 journée de travail), les « ateliers de scénarisation » ont rédigé un volume très important de scripts (en moyenne 8 à 10 capsules par séance en autonomie).

Pour le socle, ont ainsi été créés 81 capsules (vidéos animées, micro learning interactifs, activité H5P, ...) **et 20 quiz**, soit un ensemble de produits numériques mis à disposition au fur et à mesure de la scolarité, accessibles sans difficulté technique depuis la LMS Moodle avec un appui constant de l'ESI de Noisiel en charge de la maintenance de la plateforme.

Si à l'engagement de la scolarité des difficultés ponctuelles d'accès en mode VPN ont pu être relevées par certains stagiaires selon leur lieu d'hébergement, toutes ont été rapidement résolues.

Pour les trois blocs fonctionnels engagés depuis début janvier 2023 (gestion publique, fiscalité des particuliers et fiscalité des professionnels) et dont les enseignements se sont étalés jusqu'à la fin de la scolarité début avril 2023 pour un volume horaire global d'environ 785 heures, ce sont au total 162 heures qui ont été placées en mode numérique distanciel.

197 capsules et 43 quiz ont été réalisés pour ces trois blocs fonctionnels.

Pour la FIB, 16 RP et 47 enseignants ont été mobilisés sur ces travaux de digitalisation, conduits dans le cadre d'ANS (Ateliers de Numérisation et de Scénarisation : 5 pour le socle et 12 pour les blocs sur 85 jours d'animation).

Des **retours d'expérience (RETEX)** ont été réalisés à l'issue du socle et des premières semaines de formation des blocs dans les établissements de Noisy-le-Grand, Lyon et Clermont-Ferrand auprès d'un panel de stagiaires, d'enseignants et de personnels administratifs. Il a démontré une très bonne appréhension du nouveau dispositif. La facilité d'accès, la souplesse dans l'apprentissage, l'ergonomie de la nouvelle plateforme et la qualité des supports sont particulièrement soulignés par tous.

Le RETEX réalisé en fin de scolarité confirme ce ressenti très positif. La journée en autonomie facilite l'organisation du travail des stagiaires en leur permettant d'avoir des temps d'appropriation plus importants que lors d'une scolarité tout en présentiel. L'alternance entre ressources numériques et quiz est particulièrement appréciée.

Les stagiaires soulignent l'intérêt d'avoir une séance en autonomie encadrée par une séance en présentiel et souhaitent que cette hybridation soit développée plus largement.

Certains contenus très denses nécessiteraient toutefois d'être plus découpés et accompagnés de schémas ou de frise temps pour permettre aux stagiaires de mieux se repérer dans l'apprentissage de ces matières techniques.

Le premier cycle d'évaluation de compétences conduit en décembre 2022 n'a pas laissé apparaître de difficultés dans l'acquisition des apprentissages, confirmant ce que les autotests placés tout au long de la formation du socle avaient déjà indiqué.

A l'issue de la formation en établissement, les stagiaires ont indiqué être satisfaits de la formation dans ce format inédit (96 % de satisfaction pour le socle, 75 % de satisfaction pour les blocs).

D'une manière générale, les stagiaires expriment une pleine satisfaction de l'outil, l'espace d'une journée par semaine de l'établissement est vécu comme un vrai « plus », voire un soulagement dans le rythme d'apprentissage présentiel.

En termes de communication, une newsletter électronique est régulièrement publiée depuis octobre 2022 et une information régulière auprès des équipes pédagogiques est également organisée.

Tous ces travaux seront ajustés pour la formation de la prochaine promotion des contrôleurs stagiaires 2023/2024, avec l'appui de la coordinatrice du projet pour les agents B, adjointe du directeur de l'établissement de Noisy -Le Montaigne.

2 – Scolarité des agents administratifs des Finances publiques (AAFIP) 2023 : introduction du 4+1 en allant plus loin dans l'hybridation.

Conformément à sa stratégie d'évolution de la pédagogie, l'École a parallèlement engagé des travaux d'analyse, préparatoires à l'extension du dispositif à d'autres promotions de stagiaires dès le début 2023. Ce sera le cas à compter du 15 mai 2023 au profit des agents administratifs des Finances publiques.

D'une durée de 2,5 mois, soit de mai à juillet 2023, cette scolarité va emprunter beaucoup, en termes de contenu numérique, à celle des contrôleurs stagiaires, prolongeant de facto cette proximité de contenu déjà validée les années précédentes.

Sans ignorer le besoin particulier d'accompagnement de ce public d'origine externe et sur la base d'un équipement en PC portables dès l'arrivée à l'ENFiP pour chaque stagiaire, il a été acté par le Directeur général de faire profiter de ce dispositif ces stagiaires dès cette prochaine promotion.

Comme pour les autres stagiaires issus des concours internes, il s'agira aussi pour l'École de les placer dans un régime de responsabilité professionnelle proche de celui qu'ils devront démontrer quelques mois après leur sortie de l'École en étant, pour un grand nombre d'entre eux sans doute, bénéficiaires du télétravail dans leur service d'affectation.

Des travaux ont été réalisés pour compléter le cheminement pédagogique de ces agents.

Ainsi, une plus grande hybridation sera mise en œuvre pour les accompagner dans l'appropriation des contenus et des temps de reformulation seront insérés au besoin dans les plannings.

Cette évolution sera conduite avec l'appui de la coordinatrice du projet pour les agents C, adjointe du directeur de l'établissement de Lyon.

3 – Scolarité des inspecteurs stagiaires 2023/2024 : engagement progressif des travaux du 4+1 sur deux promotions

La cible de septembre 2023 a été retenue, mais le dispositif à conduire est beaucoup plus complexe que celui des contrôleurs-stagiaires. En effet, la durée des enseignements est sensiblement plus longue : un socle de 4 mois suivi de blocs fonctionnels de 4 mois, et le nombre de blocs est plus que doublé.

Pour la prochaine promotion 2023-2024 et comme convenu avec le Directeur général sur la base des propositions de l'École prenant acte des évolutions du réseau de la DGFIP, le volume des blocs fonctionnels va augmenter en passant de 6 à 8.

De plus, à la différence de la formation des agents B, les blocs fonctionnels des A se subdivisent fréquemment en spécialisations métiers. Par exemple, le contrôle fiscal se subdivise en brigades, PCE ou PCRP ; ou pour le SPL : adjoint en trésorerie ou adjoint en direction, ce qui contribue à densifier le volume de matières à scénariser puis à numériser.

Le Directeur général a donc décidé une montée progressive de la formation hybride sur deux promotions de cadres A (2023-2024 et 2024-2025), qui va permettre de disposer dès les blocs fonctionnels 2023/2024 d'outils digitaux pour une demi-journée par semaine en formation distancielle ou pour une journée toutes les 2 semaines pour les 8 blocs fonctionnels.

En synthèse, 20 % des contenus des socles (généraliste + informaticien) seront digitalisés, et la numérisation des blocs sera étalée sur deux ans, 10 % en 2023 et 10 % en 2024.

Pour conduire ces travaux, l'ENFiP a défini une stratégie de montée en compétence à deux niveaux :

– au niveau des équipes numériques : le pool actuel est renforcé en affectant 2 contractuels « motion designers » sur les deux emplois accordés. C'est un abondement en emploi particulièrement précieux sur des savoirs techniques à haute densité. L'École va compléter l'effectif nécessaire de motion designers par des recrutements d'auxiliaires tout au long de cette période de montée en compétences ;

– au niveau de l'ingénierie pédagogique : un premier ingénieur pédagogique (niveau cadre A+), arrivera comme contractuel le 1er juin 2023. Il interviendra d'abord en binôme avec les consultants externes (cf. supra) avant d'évoluer de manière autonome au départ des consultants externes. La procédure de recrutement d'un second ingénieur pédagogique est lancée.

Après identification des livrables à digitaliser, les travaux de scénarisation de la partie « socle » de la scolarité généraliste ont été réalisés. L'équipe numérique a pris le relais et engagé les travaux de numérisation.

L'identification des livrables à digitaliser a été réalisée pour les 5 « blocs » métiers suivants : contrôle fiscal, service public local, gestion publique État, publicité foncière, cadastre. Les ateliers de scénarisation ont été planifiés, et 20 d'entre eux ont déjà été tenus.

L'identification des livrables est en cours pour les « blocs » gestion fiscale des particuliers, gestion fiscale des professionnels, informatique.

Au terme d'une planification serrée et exigeante, les ateliers de scénarisation se poursuivront en cible jusqu'à fin juillet 2023, en coordination étroite avec les équipes de direction des établissements concernés et appuyée par la coordinatrice du projet pour les cadres A, adjointe du directeur de l'établissement de Clermont-Ferrand.